

Fiche action n° 6

Prévenir les ruptures de parcours scolaire des adolescents et favoriser leur accès aux soins

<p>Action n°6.1 Créer une équipe mobile pour les adolescents non demandeurs de soins (secteur Sud Gironde)</p> <p>Action n°6.2 Créer à titre expérimental d'une Équipe mobile attachée à une Unité de Soins et de Maintien de la Scolarité (USMS), pour les adolescents d'une Zone d'Animation Pédagogique déterminée (Métropole Bordelaise)</p> <p>Action n°6.3 Créer une Unité Soins-Etudes Professionnelle</p>	
Axe du PTSM :	Axes 1-2-4-8
Priorité du PTSM :	Priorité 1
Population cible :	Les adolescents
Pilote(s) opérationnel(s) :	Association Rénovation – CH Cadillac
Acteur(s) associé(s) : Pour la mise en œuvre effective des actions	
Acteurs mobilisés (structures, services)	<p>Action n°6.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Parents, psychologues, infirmières et médecins scolaires des établissements où le jeune est accueilli Médecins généraliste Assistants sociales Directeurs des établissements scolaires concernés MDA
Acteurs mobilisés (structures, services)	<p>Action n°6.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail-groupe de recherche « adolescents déscolarisés et sans soins » Education Nationale : médecins scolaires, infirmiers scolaires, professeurs, vie scolaire, ... Maison des adolescents 33 Filière psychiatrie infanto-juvénile Famille MDA
Acteurs mobilisés (structures, services)	<p>Action n°6.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Education Nationale Lycées professionnels

Objectif général de l'action	<ul style="list-style-type: none"> MDA <p>Favoriser un accès rapide à un diagnostic et si besoin à des soins précoces pour des adolescents non demandeurs et réaliser des actions de prévention primaire et secondaire</p> <p>Éviter que l'adolescent ne se replie et ne s'isole chez lui avec le risque d'une aggravation de son état de santé, état dépressif grave avec de possibles signes psychotiques et des comorbidités</p>
Objectifs opérationnels	<p>Action n°6.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer un diagnostic de situation et clinique précoce. Puis orienter et accompagner le jeune et sa famille vers la réponse la plus adaptée Formation et Information des acteurs de première ligne ou dans la communauté sur le repérage des troubles psychiques au-delà de la souffrance sociale et des modalités d'orientation vers les soins adéquats (travail prévention primaire et secondaire) <p>Action n°6.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des actions préventives Effectuer un repérage précoce des situations à risques Mettre en œuvre des soins précoces <p>Action n°6.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux adolescents inscrits dans un parcours scolaire professionnel d'accéder à une prise en charge HDJ, lorsque celle-ci est indiquée Permettre à tous les adolescents accueillis à l'Hôpital de Jour du Parc de bénéficier de la synergie « soins-études » (la scolarité facilite les soins, les soins facilitent la scolarité) Diminuer les fins de prise en charge liée à une orientation scolaire non compatible avec l'Hôpital de Jour
Description des actions	<p>Action n°6.1</p> <ul style="list-style-type: none"> 1er temps : réception demande et analyse pertinence 2e temps : organisation rencontre et évaluation clinique de situation 3e temps : selon diagnostic, intervention thérapeutique directe ou par mise en lien avec équipes de secteurs, ou réorientation vers social ou médico-social si besoin <p>Le délai de réponse serait dans les 72 heures suivant l'appel et pour une durée d'intervention possible de 3 mois.</p> <p>Action n°6.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Les deux premiers objectifs seront confiés une Équipe Mobile/Équipe Ressource, en partenariat avec le travail des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) et de la médecine scolaire. Le troisième objectif sera confié à une Unité de Soins et de Maintien dans la Scolarité. <p>Description du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> L'Hôpital de Jour du Parc propose la création à titre expérimental d'une Équipe mobile attachée à une Unité de Soins et de Maintien de la Scolarité (USMS), pour les adolescents d'une Zone d'Animation Pédagogique déterminée. Cet ensemble, Équipe mobile et USMS, s'inscrira dans un partenariat en amont avec la médecine scolaire, et en aval, avec les services et médecins du réseau de soins adolescents de la Gironde, notamment le PUPEA et le CCPEA et l'UMPJA du Centre Jean Abadie.

	<ul style="list-style-type: none"> Elle constituera un Centre ressources pour les personnels scolaires (médecins scolaires, enseignants, infirmiers scolaires, Conseillers Principaux d'Éducation, etc.), pour les services sanitaires et les différents services sociaux. L'équipe mobile se rendra dans les établissements scolaires pour assurer des actions de sensibilisation auprès des professionnels scolaires et auprès des parents. Ils participeront à des réunions d'analyse de situation à risque avec les équipes du GPSD. L'unité de Soins et de Maintien dans la Scolarité accueillera les adolescents en cours ou à risque de rupture de parcours, à temps partiel pendant 6 semaines, pour la réalisation de bilans et la mise en œuvre de soins précoces. A l'issue de cette période, ils seront orientés vers une prise en charge adaptée. Elle aura vocation, à terme, à devenir un Centre Expert de la psychopathologie scolaire. <p>Action n°6.3 Ouverture d'une unité soins-études professionnelles au sein de l'HDJ du Parc, en partenariat avec des lycées professionnels. La prise en charge comprendra 3 temps qui devront être adaptés à chaque situation selon l'état de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} temps à l'Hôpital de Jour : <p>Poursuite des soins, ateliers thérapeutiques, cours des matières générales + ateliers technologiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> 2^{ème} temps : Hôpital de Jour + Stages. <p>Poursuite des soins, ateliers thérapeutiques, cours des matières générales + stages thérapeutiques + stages dans un lycée professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> 3^{ème} temps : Hôpital de Jour + scolarité professionnelle en Lycée Professionnel <p>Poursuite des soins, ateliers thérapeutiques, cours des matières générales + formation scolaire professionnelle dans un lycée professionnel, cours et stages professionnels. Cette scolarité professionnelle sera assurée pour une part à l'Hôpital de Jour du Parc par les enseignants de l'établissement, et d'autre part, dans différents lycées professionnels avec qui l'Hôpital de Jour proposera d'établir une convention de partenariat.</p>
Etapas de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Précision des étapes-clés Précision de l'état d'avancement => <p>Action déjà en cours : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Mise en œuvre <input type="checkbox"/> Evaluation <input type="checkbox"/></p>
Publics ciblés	<p>Action n°6.1 – 6.2 Adolescents scolarisés en collège (en âge d'obligation scolaire, soit moins de 16 ans), souffrant de troubles psychiques et en cours ou à risque de rupture de parcours</p> <p>Action n°6.3 Adolescents déscolarisés, atteints de troubles psychiatriques nécessitant une prise en charge dans une unité soins-études, et inscrits ou souhaitant s'inscrire dans des études professionnelles.</p>
Démarche participative associant les citoyens	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> si oui :</p> <p>Participation à l'analyse des besoins <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à l'organisation de l'action <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à la direction des activités prévues (leadership) <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à la gestion de l'action <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à la mobilisation des ressources <input type="checkbox"/></p>

Ressources humaines et financières éventuellement nécessaires	<p>Action n°6.1 Pour le territoire Sud Gironde, l'équipe pluridisciplinaire serait articulée autour d'un psychiatre avec un éducateur spécialisé, un infirmier, un psychologue clinicien, un temps de psychomotricien et de cadre dédié. 2 Véhicules pour que l'équipe mobile puisse se déplacer sur ce vaste territoire où les moyens de déplacements collectifs sont peu développés ne facilitant pas les déplacements des jeunes et de leurs familles pour se rendre sur les lieux de soins.</p> <p>Action n°6.2 Équipe pluridisciplinaire : Psychiatre, psychologue, IDE, Éducateur spécialisé, enseignant scolaire spécialisé</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
Indicateurs d'activité	<p>Action n°6.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Recueil du nombre d'interventions et évaluation du nombre de jeunes PEC avec études de l'origine et du devenir des jeunes en termes de diagnostics posés, de soins, de socialisation Questionnaire de satisfaction suite aux formations et interventions Données d'activités d'équipe mobile par le SIREM de Cadillac <p>Action n°6.2</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des professionnels scolaires (nombre d'actions de sensibilisation, contenu de ses actions...) Repérage des situations à risque de rupture de parcours (nombre de situations repérées) Accès au diagnostic et aux soins précoces (nombre d'adolescents pris en charge à l'USMS) <p>Action n°6.3</p> <ul style="list-style-type: none"> Les adolescents en parcours scolaires professionnels orientés vers l'HDJ sont admis, si l'indication médicale le justifie Les adolescents accueillis à l'HDJ et souhaitant s'orienter vers un parcours scolaire professionnel bénéficient de cours adaptés Les soins proposés à ces adolescents sont plus efficaces Les ruptures de parcours diminuent
Indicateurs de résultats	Ils permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des connaissances ont été observées? Y-a-t-il un impact? Les données collectées sont le plus souvent qualitatives .
Méthode d'évaluation envisagée	Questionnaires, entretiens, observations...
Points de vigilance, pré-requis, atouts et freins repérés (optionnel)	<p>Action n°6.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Recueil du nombre d'interventions et évaluation du nombre de jeunes PEC avec études de l'origine et du devenir des jeunes en termes de diagnostics posés, de soins, de socialisation Questionnaire de satisfaction suite aux formations et interventions Données d'activités d'équipe mobile par le SIREM de Cadillac

Convention, accord, protocole et autres outils nécessaires et/ou prévus (optionnel)	<u>Action n°6.1</u> Des protocoles seront à établir sur les modalités de saisine par les personnels scolaires permettant de préciser qui peut solliciter l'équipe mobile et après quelles autorisations et ou informations (représentants légaux, Directeurs d'établissement) <u>Action n°6.3</u> <ul style="list-style-type: none">• Convention avec l'Education Nationale• Convention avec des lycées professionnels publics et/ou privés
Calendrier de mise en œuvre de l'action	

RÉDACTEURS : RÉNOVATION - CH CADILLAC

